



Contribution au débat

LE CNAJEP S'ENGAGE POUR LES DROITS CULTURELS !



Cette contribution au débat a été élaborée par les membres du **groupe d'appui Education populaire et Culture du Cnajep**, composé de la Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture, la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France, la Fédération Léo Lagrange, Peuple et Culture, les Cemea, la Ligue de l'enseignement, la Fédération Nationale des Francas, la Confédération Nationale des Foyers Ruraux, la Fédération des Centres Sociaux et Culturels de France et la Fédération Sportive et Culturelle de France.

Elle est le résultat de plusieurs mois de travail autour des pratiques artistiques et culturelles animées par les associations de jeunesse et d'éducation populaire dans une démarche d'éducation populaire.

Il s'agit d'un document à destination des membres du réseau mais aussi à destination d'interlocuteurs institutionnels et de partenaires associatifs.

Ce document a pour ambition de présenter la notion de Droits culturels, les enjeux inhérents et la place de l'Education populaire dans leur mise en œuvre. Sur cette base le groupe d'appui, qui l'a rédigé, souhaite ouvrir un débat dans un premier temps au sein des membres du Cnajep.

Il est important de préciser que ce document a été écrit début 2020, c'est-à-dire avant la crise sanitaire et avant les attentats de l'automne. Ce contexte et ses conséquences devront, bien entendu, être pris en compte au moment des temps de débat.